



NE PAS LAISSER LES FILLES CÔTÉ

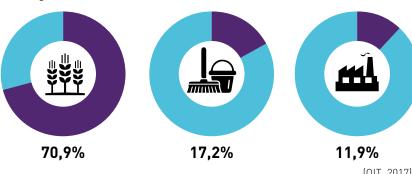
Le travail des enfants et le genre en Amérique latine et les Caraïbes



En 2016

152 millions

DE FILLES, GARCONS ET ADOLESCENTS DANS LE MONDE ÉTAIENT ENGAGÉS DANS LE TRAVAIL DES ENFANTS, DONT PRÈS DE LA MOITIÉ DANS DES TRAVAUX DANGEREUX



Services

Agriculture

(OIT, 2017)

Industrie

(OIT, 2017)

En dépit des progrès réalisés ces dernières années, les chiffres sont inquiétants et indiquent qu'il sera difficile d'atteindre la cible de l'objectif de développement durable (ODD) sur le travail des enfants d'ici 2025.

En Amérique latine et les Caraïbes

10,5 MILLIONS

adolescents sont engagés dont la majorité dans des

Entre 2008 et 2016, le nombre de filles et garçons engagés dans le travail des enfants a diminué de 63 millions dans le monde.

Toutefois, cette baisse n'a pas été soutenue et les conséquences sociales et économiques des situations de crise pourraient la ralentir davantage. La réduction entre 2014 et 2016 a été de 16 millions, soit seulement un tiers de ce qui avait été réalisé au cours de la période quadriennale précédente (OIT, 2017).

En Amérique latine et les Caraïbes, la réduction du travail des enfants s'est également ralentie, quoique plus légèrement.

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

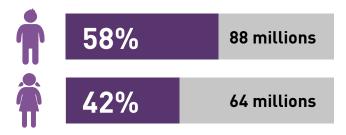
FILLES, GARÇONS ET ADOLESCENTS ENGAGÉS DANS LE TRAVAIL DES ENFANTS

(OIT, 2017) 10.8% 8.8% 7.3% 2008 2012 2016

Ces chiffres soulignent la nécessité d'agir pour accroître l'impact des initiatives consacrées à la prévention et à l'élimination du travail des enfants et pour identifier les domaines dans lesquels aucun résultat n'a encore été obtenu ou dans lesquels les effets ont été mineurs. Il s'agit d'analyser si la protection a été fournie à toutes les populations de manière égale, et de mener une analyse de genre approfondie pour s'assurer que nous ne laissons pas les filles de côté (OIT, 2017).



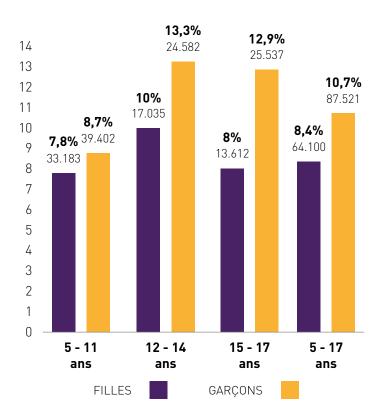
Rendre visible l'invisible



Selon les chiffres disponibles, il y a actuellement plus de garçons que de filles engagés dans le travail des enfants. On estime que les garçons en représentent 58 % (88 millions), tandis que les filles en représentent 42 % (64 millions). Les garçons représentent également la majorité de ceux effectuant des travaux dangereux. Plus précisément : 62 % du total.

La différence entre les deux est plus faible dans le groupe d'âge le plus jeune. Entre 5 et 11 ans, 8,7 % des garçons sont engagés dans le travail des enfants, contre 7,8 % des filles. L'écart est beaucoup plus important dans la tranche d'âge des 15-17 ans, avec une différence de près de 5 points de pourcentage.

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LE MONDE PAR SEXE ET PAR ÂGE (2016)



Source : élaboration propre de l'OIT (2017).

Pires formes de travail des enfants

Certaines études indiquent que, si l'on exclut la catégorie des travaux dangereux, les filles sont majoritaires parmi ceux engagés dans les pires formes de travail des enfants. En d'autres termes, elles courent un risque plus élevé d'être victimes d'exploitation sexuelle commerciale, de travail forcé ou de travail en conditions de servitude. La nature illicite de ces activités les rend également plus difficiles à identifier et à quantifier (OIT, 2009).

Certains chiffres permettent de mettre en évidence la vulnérabilité des filles à ces formes d'exploitation. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), les filles représentent 20 % de toutes les victimes de la traite dans le monde. Ce pourcentage est nettement plus élevé que pour les garçons, qui représentent 8 %. Dans le cas des filles et des femmes en général, l'exploitation sexuelle est le but le plus fréquent de la traite, bien que d'autres buts tels que la servitude domestique ou le travail forcé dans divers secteurs soient également identifiés (ONUDC, 2016).

Les chiffres montrent que les filles sont de plus en plus nombreuses à être victimes de la traite, sachant qu'en 2004, elles représentaient 10 % des victimes de la traite. Cela signifie qu'en un peu plus d'une décennie, le pourcentage a doublé (ONUDC, 2016).

Si peu d'études expliquent les causes de cet écart, certaines soulignent que le travail des filles a tendance à être invisible, alors que celui des garçons est plus facile à détecter et à comptabiliser. Dans certains cas, même les personnes de leur entourage ou de la communauté elle-même ne reconnaissent pas que les filles sont engagées dans le travail des enfants. Cela s'explique par le fait qu'elles sont souvent principalement engagées dans des travaux agricoles à petite échelle, des travaux domestiques pour d'autres personnes, des travaux dans des entreprises familiales situées dans des maisons privées ou des travaux domestiques intensifs dans leur propre foyer (OIT, 2009).

Un autre facteur qui peut expliquer l'invisibilité des filles dans les chiffres du travail des enfants est le fait qu'elles sont plus susceptibles d'être engagées dans un travail domestique intensif et/ou à temps plein À proprement parler, les travaux domestiques ne sont pas considérés comme du travail des enfants, même s'ils impliquent des heures excessives, car ils ne sont pas comptabilisés comme une activité économique. Cependant, leurs effets négatifs sur les filles et les adolescentes peuvent être similaires : accès limité à l'éducation, risques sanitaires ou contraintes de développement (OIT, 2017). En outre, même s'ils sont effectués au domicile familial sans être rémunérées, ils peuvent également comporter des activités considérées comme dangereuses.

Tous ces éléments montrent qu'il n'y a toujours pas assez d'études ou d'outils appropriés disponibles pour mesurer le travail des enfants chez les filles et les adolescentes et qu'il existe des limites importantes à la compréhension de ses caractéristiques et de sa dynamique et, par conséquent, à la possibilité de concevoir des actions efficaces pour sa prévention et son élimination.

À cet égard, il est très significatif que, sur la base des données existantes, le travail des filles diminue à un rythme beaucoup plus lent. En effet, entre 2012 et 2016, la réduction du travail des enfants chez les filles a été deux fois moins importante que celle enregistrée chez les garçons. La tendance est similaire en ce qui concerne le travail dangereux (OIT, 2017).

Ce sont
les filles qui
sont les plus
susceptibles
d'assumer des
tâches liées aux
soins

IL EST ESTIMÉ
QUE 63 % DES
PERSONNES DE
MOINS DE 15 ANS QUI
CONSACRENT PLUS DE 21
HEURES PAR SEMAINE
À DES ACTIVITÉS DE
SOINS SONT DES
FILLES.



En outre, deux tiers des personnes travaillant plus de

43 HEURES PAR SEMAINE

À DES TRAVAUX DOMESTIQUES NON RÉMUNÉRÉS SONT

DES FILLES



Ségrégation par sexe dans le travail des enfants :

Reflet des rôles de genre sur le marché du travail

Les rôles de genre encore en place déterminent dans une large mesure les caractéristiques et les conditions différenciées du travail des enfants pour les filles et les garçons. Les rôles de genre sont des modèles construits culturellement qui attribuent aux hommes et aux femmes des comportements différentiés. En outre, ils ont tendance à accorder une plus grande valeur et un plus grand pouvoir aux aspects et aux activités considérés comme masculins.

Plus précisément dans le domaine du travail, les femmes se voient socialement attribuer la responsabilité des travaux domestiques et des soins non rémunérés au sein de leur propre foyer. Les hommes, quant à eux, assument le rôle de pourvoyeurs, s'engageant dans différentes formes de travail rémunéré. En dépit de la division marquée entre la sphère de travaux domestiques non rémunérés et l'emploi rémunéré, principalement à partir de la seconde moitié du 20ème siècle, les femmes ont intégré le marché du travail de manière de plus en plus généralisée. Cependant, les conditions d'accès à ce marché sont encore fortement marquées par les rôles de genre. Cela est évident, par exemple, dans la ségrégation horizontale, qui implique que les femmes sont concentrées dans les activités liées aux soins, qui sont souvent effectuées dans de moins bonnes conditions, par exemple avec des salaires inférieurs, une faible reconnaissance et des garanties minimales de protection sociale (OIT, 2014).

Transposés au travail des enfants, les rôles de genre poussent également les filles et les garçons à s'engager dans des activités différentes qui comportent en plus des risques différents. Les chiffres disponibles ne permettent pas une analyse adéquate au niveau régional, car seules des données agrégées par macro-secteurs sont disponibles. Cependant, les études nationales menées dans un certain nombre de pays montrent que les filles sont plus impliquées dans le travail domestique et les tâches ménagères que les garçons. Même lorsqu'ils travaillent dans des domaines similaires, les activités spécifiques que les unes et les autres exercent tendent à être différentes. Par exemple, lors des travaux agricoles, les garcons effectuent souvent des tâches impliquant le fonctionnement de machines, l'utilisation d'outils de coupe ou de produits chimiques. Cela les expose à des risques tels que des amputations, des coupures, des brûlures ou des empoisonnements. Les filles, quant à elles, sont généralement chargées d'activités telles que la corvée d'eau ou la collecte de bois, qui impliquent de marcher sur plusieurs kilomètres, ce qui les expose à d'autres risques tels que des blessures musculaires ou squelettiques, la fatique, voire des abus sexuels et des viols (OIT, 2017).

LES FILLES, QUANT
À ELLES, SONT
GÉNÉRALEMENT
CHARGÉES D'ACTIVITÉS
TELLES QUE LA
CORVÉE D'EAU OU LA
COLLECTE DE BOIS,
QUI IMPLIQUENT
DE MARCHER
SUR PLUSIEURS
KILOMÈTRES



Les filles et le travail domestique

Comprendre la situation des filles dans le travail des enfants nécessite une analyse spécifique du travail domestique, car c'est un secteur d'activité dans lequel elles sont surreprésentées.

Les enfants travailleurs domestiques, dont la majorité sont des femmes, constituent un groupe pratiquement invisible dans les données sur le travail des enfants. D'une part, la plupart des enquêtes sur l'emploi ne les prennent pas en compte car elles n'ont pas l'âge minimum légal d'admission à l'emploi. En outre, dans de nombreux pays, les personnes qui exercent cette activité ne sont pas considérées comme des travailleurs (OIT, 2017b). Sa nature singulière, principalement due au fait qu'il est exercé au sein de foyers privés, implique un niveau élevé d'informalité et, par conséquent, une moindre reconnaissance des droits pour ceux qui exercent cette activité. Cette situation est aggravée par la capacité limitée des États à contrôler les conditions dans lesquelles il s'exerce, en raison des limites imposées à la réalisation d'inspections du travail dans les domiciles privés (OIT, 2016). Dans le cas du travail domestique des enfants, la situation est encore plus grave en raison de l'absence de réglementation garantissant une protection efficace des droits (OIT, 2017b).

Le travail domestique rémunéré a longtemps été réglementé par des mesures exceptionnelles qui ne reconnaissent ni ne garantissent les pleins droits de ces travailleurs. Par conséquent, les progrès vers la formalisation et le travail décent ont impliqué la mise en œuvre de politiques tout aussi exceptionnelles (OIT, 2016). En ce sens, l'élimination du travail des enfants dans le travail domestique nécessite également des mesures spécialisées répondant aux caractéristiques qui rendent cette activité unique.

Différentes situations, différentes solutions

En résumé, les chiffres montrent que les caractéristiques du travail des enfants chez les filles sont différentes de celles des garçons. Dans la pratique, cela implique que les actions et les politiques sans perspective de genre ont un impact positif plus important sur les garçons que sur les filles.

L'analyse de genre nous permet d'identifier plus précisément la situation des filles, ainsi que de mettre en évidence les lacunes en matière d'information qui doivent être comblées. Il s'agit d'un défi à relever de toute urgence afin d'éviter que l'exploitation des filles ne reste invisible

D'autre part, l'approche de genre doit imprégner la conception et la mise en œuvre des politiques. Il s'agit de s'assurer que les actions répondent à la spécificité du travail des filles et que nous ne laissons personne de côté.

Un nombre important de filles, de garçons et d'adolescents effectuent des travaux domestiques au domicile d'autrui

Selon les derniers chiffres disponibles, il est estimé qu'en 2012, les mineurs impliqués dans ce travail étaient au moins

17 millions

11,5 millions

étaient engagés dans le travail des enfants, car ils n'avaient pas atteint l'âge minimum légal d'admission à l'emploi ou étaient engagés dans des travaux dangereux (OIT, 2017b).



Références

- OIT (2009). Give girls a chance. Tackling child labour, a key to the future. Disponible sur: https://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=10290
- OIT (2014). Diagnóstico: Igualdad de género en los Institutos de Formación Profesional de AméricaCentral y República Dominicana. Disponible sur : https://www.oitcinterfor.org/sites/default/files/ file_publicacion/genero_centroamerica.pdf
- OIT (2016). Políticas de formalización del trabajo doméstico remunerado en América Latina y el Caribe. Disponible sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/ groups/public/---americas/---ro-lima/documents/ publication/wcms_480352.pdf
- UNODC (2016). Global Report on Trafficking in Persons, 2016. New York: UN. Disponible sur: https:// www.unodc.org/documents/data-and-analysis/ glotip/2016_Global_Report_on_Trafficking_in_ Persons.pdf
- OIT (2017). Estimaciones mundiales sobre el trabajo infantil : Resultados y tendencias 2012-2016. Disponible sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/ public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/ wcms 651815.pdf
- OIT (2017b). Guía práctica para erradicar el trabajo infantil y proteger a los jóvenes trabajadores en el trabajo doméstico. Disponible sur : https://www. ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_ PUB_30536/lang--es/index.htm







Pour plus d'informations, visitez le site :

Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants www.iniciativa2025alc.org iniciativaregional@ilo.org

Organisation internationale du travail (OIT) https://www.ilo.org/ipec/lang--fr/index.htmsirti_oit@ilo.org



MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA Y COOPERACIÓN







Le financement de l'impression de cette publication est assuré par le Département du travail des États-Unis en vertu de l'accord de coopération numéro IL-30147-16-75-K-11 (projet MAP16). 100 pour cent des coûts totaux du projet MAP16 sont financés par des fonds fédéraux, totalisant 22,4 millions de dollars. Ce document ne reflète pas nécessairement les vues ou les politiques du Département du travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis.